

Comité de bon voisinage Centre-ville - TramCité

Compte rendu – Rencontre de constitution

Date : 28 juillet 2026, 18 h à 21h

Lieu : Salle 221.01 de l'édifice Marie-Guyart, 675 boulevard René-Lévesque Est, Québec, QC G1R 5E9

Table des matières

Note d'introduction	2
Résumé.....	3
1. Participants	4
2. Contexte et déroulement	5
3. Sommaire des discussions	5
3.1 Mot de bienvenue	5
3.2 Tour de table – Intérêts et attentes	6
3.3 État d'avancement du projet.....	7
3.4 Cadre de fonctionnement du comité.....	9
3.5 Travaux à venir et prochaines étapes	10
3.6 Période d'échanges et exercice sur les enjeux.....	16
4. Mot de clôture et date du prochain comité :	18
Annexe	19
Intérêts et attentes des membres dans le cadre du Comité : tour de table	19

Note d'introduction

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), a été mandaté par TramCité pour assurer l'animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes, lors des rencontres du Comité de bon voisinage portant sur les travaux qui auront lieu dans le secteur du centre-ville.

Ce document n'est pas un verbatim. Il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevées lors de la rencontre, ainsi que les actions de suivi et engagements convenus. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de l'équipe de TramCité ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Pour rappel, au printemps 2026, Transfert a été mandaté par TramCité pour :

- Appuyer la création du Comité de bon voisinage et faciliter les rencontres;
- Réviser le matériel de présentation et les documents constitutifs;
- Planifier le déroulement et la préparation des rencontres;
- Faire la prise de notes et les comptes rendus en suivi des comités;
- Partager les bonnes pratiques en participation publique.



Résumé

La rencontre de constitution du Comité de bon voisinage (CBV) – Centre-ville sur les travaux préparatoires au projet TramCité a eu lieu le mardi 28 juillet 2026, Salle 221.01 de l'édifice Marie-Guyart, situé au 675 boulevard René-Lévesque Est, à Québec.



Mardi 28 juillet 2026



18 h à 21 h



Salle 221.01 de l'édifice Marie-Guyart



18 personnes
présentes

La rencontre de constitution visait d'abord à instaurer la vision du Comité de bon voisinage, clarifier son mandat et ses objectifs et établir son cadre de fonctionnement. Après une présentation des principales étapes du projet TramCité et des travaux à venir dans le secteur du centre-ville, les membres du comité ont également pu poser leurs questions directement aux représentants de TramCité présents. Les échanges ont porté notamment sur les impacts potentiels sur le patrimoine bâti, la circulation et la mobilité dans le secteur, les mesures de communication et de prévisibilité entourant les travaux, ainsi que sur les mesures prévues pour protéger les bâtiments et assurer une bonne cohabitation avec le milieu.

Actions de suivis :

- Ajouter explicitement la notion de prévisibilité en lien avec l'information sur les travaux aux objectifs du mandat du comité.
- Vérifier si les propriétaires des bâtiments faisant l'objet de relevés préalables auront accès aux rapports produits par les inspecteurs.
- Présenter les données de fréquentation du site Web TramCité.
- Évaluer la possibilité de tenir les comités de jour plutôt que de soir.

1. Participants

Catégorie	Nom et organisation	Présent(e)
Membres :	Frédéric de Beaumont, citoyen	X
	Yves Bélisle, Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	X
	Lucie Cloutier, Grand Théâtre de Québec	X
	Marie-Hélène Côté, Groupe Mach	X
	Marie-Ève Garneau, citoyenne	X
	Samuel Gosselin, Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ)	
	Réjean Lamontagne, citoyen	X
	Mihanta Randria, Société de développement commercial (SDC) Saint-Jean-Baptiste	
	Annie St-Pierre, École Saint-Jean-Baptiste	
	Benoît Sévigny	
	Mathieu Tremblay, Société québécoise des infrastructures (SQI)	X
Représentant(e)s de TramCité :	Jason Savard-Todd, Directeur réalisation, CDPQ Infra	X
	Édouard Garneau, Directeur adjoint, Affaires publiques, CDPQ Infra	X
	Camille Godbout, Conseillère en communication, CDPQ Infra	X
	Raphaël Boies, Conseiller aux relations avec la communauté, CDPQ Infra	X
	Caroline Fortin-Dupuis, Directrice des communications, Kiewit et TramAlliance	X
	Olivier Beaulieu, ing, Directeur de projet, Kiewit	X
	Sylvie Gervais, ing, Spécialiste en planification des travaux et gestion de la circulation, Kiewit et TramAlliance	X
	Benjamin Ross, Coordinateur des communications et relations avec les communautés, Kiewit	X
	Annie Dufour, Cheffe d'équipe, communication de chantier, Bureau pivot du tramway de la Ville de Québec	X
Facilitation :	Alexandra Boileau, Facilitatrice, Transfert Environnement et Société	X
	Marianne Archambault-Laliberté, Prise de notes, Transfert Environnement et Société	X

2. Contexte et déroulement

Le 28 juillet 2026, l'équipe de TramCité a tenu la rencontre de constitution du Comité de bon voisinage (CBV) mis sur pied pour la durée des travaux du projet TramCité qui auront lieu dans le secteur du centre-ville.

Les objectifs de la rencontre étaient de :

1. Clarifier le mandat, les objectifs et le rôle pour l'ensemble du groupe ;
2. Valider les modalités de fonctionnement proposées ;
3. Présenter l'état d'avancement du projet ;
4. Donner de la visibilité sur les travaux et les prochaines étapes ;
5. Recueillir les préoccupations des membres du comité.

Gardienne du processus, la firme Transfert Environnement et Société (Transfert) était chargée d'animer la rencontre, de s'assurer que les informations soient présentées clairement, de documenter les questions, préoccupations et suivis à réaliser et de produire un compte rendu fidèle aux échanges. Mme Alexandra Boileau était chargée de la facilitation pour Transfert.

3. Sommaire des discussions

3.1 Mot de bienvenue

Pour amorcer la rencontre, Mme Boileau se présente et décrit le rôle de facilitatrice :

- Facilitation par une tierce partie,
- Prise de notes,
- Reddition de compte des travaux,
- Méthodologie et bonnes pratiques en participation publique.

Par la suite, les intervenants de l'équipe TramCité se présentent à tour de rôle :

Jason Savard-Todd (CDPQ Infra) souhaite la bienvenue aux membres et rappelle l'importance du Comité de bon voisinage comme espace d'échange permettant à l'équipe du projet de mieux comprendre les préoccupations du milieu. Il souligne l'engagement des partenaires à faire preuve d'écoute, d'empathie et de transparence tout au long du projet.

Édouard Garneau (CDPQ Infra) présente ensuite l'équipe de TramCité et rappelle le rôle important des membres du comité à titre de relais auprès de la communauté. Il souligne également la volonté des partenaires de donner de la prévisibilité, de maintenir des canaux de communication ouverts et de favoriser une bonne compréhension du projet à chacune de ses étapes.

Olivier Beaulieu (Kiewit) présente ensuite le rôle de son organisation dans le cadre du projet. Responsable de la conception et de la réalisation des travaux préparatoires, son équipe sera appelée à travailler étroitement avec le milieu afin de limiter les impacts des travaux et de favoriser une bonne cohabitation avec les citoyens et les organisations du secteur.

Sylvie Gervais (Kiewit et TramAlliance), Caroline Fortin Dufour (Kiewit et TramAlliance) et Annie Dufour (Ville de Québec) complètent les présentations.

Alexandra Boileau passe ensuite en revue les objectifs de la rencontre, soit de clarifier le rôle et la mission du comité, de valider les modalités de fonctionnement proposées, de présenter l'état d'avancement du projet, de donner de la visibilité sur les prochaines étapes et de recueillir les premières préoccupations des membres. Le déroulement de la soirée est ensuite présenté et approuvé par les participants.

3.2 Tour de table – Intérêts et attentes

Un tour de table est réalisé afin de permettre aux membres présents d'exprimer leurs intérêts et leurs attentes à l'égard du comité.

Les préoccupations exprimées par les membres portent notamment sur :

- La nécessité d'obtenir une communication claire, continue et prévisible afin de pouvoir relayer adéquatement l'information aux locataires, copropriétaires, résidents et organisations représentés;
- Les impacts des travaux sur les bâtiments existants, particulièrement dans un secteur comprenant plusieurs immeubles patrimoniaux ou de grande valeur;
- Les impacts sur la circulation, le trafic et la mobilité dans le quartier;
- La volonté de mieux comprendre les échéanciers à venir afin de permettre une planification adéquate des opérations et projets des organisations présentes.

Une photo du tableau où les attentes et intérêts ont été consignés se trouve en annexe du compte rendu.

3.3 État d'avancement du projet

Une fois le tour de table complété, Jason Savard-Todd présente l'état d'avancement du projet. Les thèmes abordés sont les suivants :

1. Tracé du projet TramCité
2. Partenariat et gouvernance
3. Étapes du projet TramCité
4. Principaux contrats majeurs
5. Survol des travaux de déplacement des réseaux souterrains
6. Chantiers à venir en 2026
7. Démarrage des travaux sur le boulevard René-Lévesque

M. Savard-Todd indique que les interventions qui débutent actuellement dans le secteur s'inscrivent dans une séquence plus large qui mènera, à terme, à la réalisation de la trémie René-Lévesque, soit l'entrée du tunnel. Le tunnel est une pièce maîtresse et un ouvrage stratégique du projet TramCité, donc débuter la réalisation d'une entrée du tunnel plus tôt permet d'optimiser l'échéancier et de mieux anticiper les risques associés à cet ouvrage complexe. Il souligne que les travaux seront menés en symbiose avec les différents partenaires impliqués afin d'assurer une coordination efficace, dans un souci de

prévisibilité, de transparence et d'atténuation des impacts pour le milieu. Il était donc important pour l'équipe TramCité de mettre sur pied le Comité de bon voisinage dès l'été.

Les questions et commentaires suivants sont soulevés :

Questions	Réponses
1. Au moment du dépôt de la solution complète au gouvernement, est-ce qu'il est possible que celui-ci retire son financement?	Le gouvernement est partie prenante au projet, donc il ne sera pas surpris par le budget. Afin d'éviter les surprises, le projet est développé sur la base d'un prix et d'un échéancier cible. Si un écart est anticipé, il serait signalé rapidement au gouvernement, et des optimisations seraient convenues entre les partenaires.
2. Qui est le certificateur indépendant?	CertiTrams est le certificateur indépendant pour le projet.
3. Qu'est-ce qui a poussé à prendre la décision de faire un tunnel plutôt que continuer à faire circuler le tramway sur la voie publique? Le coût de construction d'un tunnel est beaucoup plus élevé.	Lorsque l'option du tunnel a été retenue, plusieurs facteurs ont été pris en compte, notamment le coût, la pente, l'intégration urbaine et les contraintes de construction et d'exploitation.
4. Est-ce que le tunnel va réellement ressembler au tracé présenté? Y a-t-il des chances que le tracé final puisse être présenté au comité pendant la phase des travaux préparatoires?	Le tracé présenté constitue la référence de planification actuelle. Dans le cadre du codéveloppement, il fera l'objet d'analyses et d'optimisations plus poussées par les fournisseurs responsables de sa conception et de sa construction. Le tracé sera donc raffiné au fur et à mesure de l'avancement des études, sans que des modifications majeures soient anticipées à ce stade.

Questions	Réponses
5. Savons-nous déjà à quelle profondeur le tunnel passera?	Les fournisseurs vont procéder à des analyses techniques et effectuer des relevés sur le terrain avant de déterminer les profondeurs exactes. Ces dernières sont déterminées en fonction de plusieurs paramètres, notamment le milieu bâti et la stabilité du sol. Ces informations seront transmises et communiquées aux communautés.

3.4 Cadre de fonctionnement du comité

Alexandra Boileau présente le cadre de fonctionnement du comité, incluant le mandat, les objectifs, la composition, les rôles et engagements des parties ainsi que les principes fondamentaux. Les membres confirment être à l'aise avec le mandat du CBV et les objectifs proposés.

Au moment de discuter de la composition du comité, un membre propose l'ajout de représentants des conseils de quartier au Comité. M. Garneau indique que l'ensemble des conseils de quartier situés le long du tracé du tramway sont membres du Comité de liaison, une instance qui agit à haut niveau et réunit ses membres tous les 6 mois. Au fil du déroulement des travaux, les conseils de quartier concernés sont impliqués à toutes les étapes, fréquemment informés et rencontrés dans la séquence des travaux et des communications. M. Garneau souligne que les Sociétés de développement commercial (SDC) font également partie des séquences de communication liées aux travaux.

Par ailleurs, il est mentionné que le Comité accueillera de nouveaux membres lorsque les travaux atteindront le quartier Saint-Roch, afin d'y intégrer des représentants du milieu. Le Comité de bon voisinage Centre-ville est donc appelé à évoluer en fonction de l'avancement des travaux.

Les règles de fonctionnement du comité sont ensuite présentées et semblent convenir aux membres. Le cadre de fonctionnement dans sa version finale et complète sera transmis après la rencontre.

Les questions et commentaires suivants sont soulevés :

Questions	Réponses
1. Certaines institutions, dont le Grand Théâtre de Québec, récoltent beaucoup d'informations sur leurs visiteurs via différents outils, notamment des sondages et discussions avec le public. Est-il pertinent de ramener les informations relatives au tramway et ses effets sur l'expérience des visiteurs au Comité?	Tout à fait, le comité est exactement le bon canal pour faire part de ces informations aux représentants du Comité.
2. Serait-il envisageable de tenir les rencontres de comité le jour?	Tout est envisageable, mais il est nécessaire de s'assurer que la proposition retenue convient à tout le monde.
3. Avez-vous reçu plusieurs candidatures pour les participants citoyens?	Nous avons reçu plusieurs candidatures d'excellente qualité.

3.5 Travaux à venir et prochaines étapes

Une fois la présentation du cadre de fonctionnement du comité terminée, les partenaires au projet offrent une présentation plus en détail des travaux préparatoires à venir pour le secteur concerné par les travaux du Comité. Les éléments abordés sont les suivants :

1. Présentation du fournisseur Kiewit ;

2. Processus de conception-construction ;
3. Localisation des travaux à venir et aperçu des secteurs touchés en 2026 ;
4. Horizon des travaux sur 2 mois sur le boulevard René-Lévesque entre l'avenue Turnbull et la rue de l'Amérique-Française ;
5. Mobilité dans le secteur concerné ;
6. Outils et séquence de communication.

Les questions suivantes sont posées par les membres du comité au sujet des travaux :

Questions	Réponses
1. Plusieurs forages sont réalisés depuis au moins 2 ans. Avez-vous accès aux données qui ont été prises?	Oui, Kiewit a accès à toutes les données récoltées. Les partenaires du projet ont déjà procédé à des forages, mais Kiewit doit désormais compléter son analyse avec des données plus précises. Ces forages ont fourni des informations importantes, mais plus la conception finale se précise, plus le niveau de précision des données récoltées augmente.
2. Certains propriétaires de bâtiment ont reçu une communication au sujet d'une inspection à venir sous peu sur leur immeuble. De quel type de livrable s'agit-il? Les rapports produits à la suite de ces inspections seront-ils rendus disponibles pour les différents propriétaires concernés?	Il s'agira d'inspections visuelles avec photos, réalisées par des inspecteurs en bâtiment. M. Beaulieu de Kiewit indique qu'il se renseignera pour savoir si ces rapports pourront être partagés avec les propriétaires. Une action de suivi est notée à cet égard.
3. Un résident d'immeuble à condos situé dans le périmètre visé informe que son conseil d'administration voudrait	Les seuils vibratoires sont encadrés par la loi sur la qualité de l'environnement. Avant le début des travaux, des firmes spécialisées réalisent des modélisations pour prédire les vibrations susceptibles

Questions	Réponses
possiblement embaucher une firme d'ingénierie spécialisée pour faire un rapport permettant de comparer l'état de l'immeuble avant et après les travaux. Ce type de démarche est-elle recommandée? Des analyses seront-elles faites en amont des travaux sur les immeubles à proximité?	d'être générées en fonction des équipements utilisés et des caractéristiques du milieu. Ces analyses permettent de définir les limites à respecter et les mesures d'atténuation requises. Pendant les travaux, un suivi est effectué afin de valider les prévisions issues de la modélisation. Si les résultats observés diffèrent des prévisions ou si les seuils risquent d'être dépassés, les travaux peuvent être interrompus et replanifiés pour s'assurer du respect des exigences applicables. Les analyses détaillées sont réalisées pour les bâtiments situés dans la zone où des impacts potentiels sont anticipés. À ce stade, l'immeuble mentionné ne serait vraisemblablement pas dans le périmètre d'influence et aucune analyse spécifique n'est envisagée pour celui-ci, à moins que les modélisations et la planification à venir ne démontrent qu'il pourrait être affecté. Cela étant dit, il est possible que des résidents perçoivent certaines vibrations mineures sans que celles-ci dépassent les seuils réglementaires ou présentent un risque pour les bâtiments.
4. Si on souhaite ajouter un actif, par exemple, un immeuble, à la zone d'influence et d'étude, est-ce possible?	Comme les hypothèses sur la conception du tunnel ne sont pas encore figées, les propriétaires d'immeubles susceptibles d'être dans la zone d'influence des travaux n'ont pas encore été contactés. Ils le seront lors de la phase de codéveloppement.

Questions	Réponses
	Si une demande d'ajout d'actif est formulée, elle pourra être analysée par les équipes techniques.
5. Par quelle rue la machinerie et les autos passeront-elles pour accéder au parc de l'Amérique-Française?	La machinerie et les véhicules accéderont principalement au parc par la rue Claire-Fontaine. Des accès complémentaires par la rue Jacques-Parizeau et/ou la rue de l'Amérique-Française sont actuellement à l'étude.
6. Les arbres situés juste à l'extérieur du périmètre de l'installation de chantier dans le parc de l'Amérique-Française seront-ils recouverts d'une protection (promenade des Premiers-Ministres)?	Non ce n'est pas prévu, car aucune machinerie ne passera à cet endroit. Il n'y a donc pas d'impact anticipé pour ces arbres.
7. Lors de la fermeture complète d'un segment de l'avenue Turnbull, la voie cyclable (chaussée désignée) sera-t-elle maintenue?	Oui, la voie cyclable sera maintenue sur la rue De Maisonneuve, sur le segment ouvert de l'avenue Turnbull et sur la rue Jacques-Parizeau durant cette phase de travaux des deux prochains mois.
8. Y a-t-il des études qui ont été réalisées pour prévoir les impacts sur la circulation automobile dans le secteur?	Oui. Des analyses et des modélisations ont été réalisées par la Ville de Québec, notamment par le Service du transport et de la mobilité intelligente, en tenant compte de l'ensemble des chantiers en cours et à venir sur le territoire. Les mesures mises en place, comme l'utilisation de Grande-Allée comme voie de contournement et l'adaptation de certains parcours du RTC, découlent de ces analyses. L'objectif est de maintenir les déplacements aussi fluides que possible durant les travaux. Des

Questions	Réponses
	ajustements peuvent toutefois être nécessaires le temps que les usagers s'adaptent aux nouvelles conditions de circulation.
9. Quelles solutions sont envisagées pour permettre le stationnement dans le secteur?	À ce stade, les solutions de stationnement n'ont pas encore été définies. Les analyses nécessaires pourront maintenant être amorcées, puisque les dates des travaux sont connues. Les besoins des principaux acteurs du secteur, dont le Grand Théâtre de Québec, seront pris en compte dans l'élaboration des mesures d'atténuation.
10. Est-ce que les communications publiques inciteront principalement les automobilistes à utiliser Grande-Allée comme itinéraire de contournement? Comment les impacts sur des artères comme la rue d'Aiguillon, qui connaît déjà des enjeux de circulation, seront-ils gérés?	Les messages destinés au public sont en cours d'élaboration, mais l'un des objectifs sera d'encourager les usagers à planifier leurs déplacements et à consulter les outils de navigation disponibles avant de se déplacer. En ce qui concerne la rue d'Aiguillon, diverses mesures sont actuellement à l'étude par la Ville dans le cadre du plan local de mobilité afin de limiter les répercussions sur le secteur. Ces mesures pourraient inclure des interventions de gestion de la circulation, des ajustements de la signalisation et d'autres actions adaptées aux conditions observées sur le terrain. Les données de circulation sont suivies en continu et certains paramètres, comme les feux de circulation, peuvent être ajustés au besoin. Le plan de mobilité est en cours de finalisation et sera présenté prochainement. Plusieurs mesures peuvent être envisagées dans un plan de mobilité et pour chaque artère qui pourrait être impactée : installation de mesures

Questions	Réponses
	dissuasives à la circulation de transit, comme l'installation de dos d'âne, de la présence policière, des radars, etc. Par ailleurs, compte tenu des travaux prévus dans le secteur ouest, il est probable que Grande-Allée soit utilisée par défaut par un plus grand nombre d'automobilistes.
11. Pour la rue Saint-Jean, est-ce que la présence de l'école sera prise en compte pour éviter une augmentation de la vitesse de circulation?	Oui. Les enjeux de sécurité aux abords des écoles font l'objet d'une attention particulière de la Ville dans la planification des mesures de mobilité. Le corridor scolaire situé dans le secteur de la rue Saint-Jean de même que les résidences pour personnes âgées situées dans le périmètre seront pris en compte dans les analyses et les interventions qui seront mises en place.
12. Est-ce qu'on connaît la fréquentation et l'utilisation du site Web tramcite.info?	Ces données sont accessibles et peuvent être documentées au besoin. Une action de suivi est notée à cet égard.
13. Savez-vous combien de temps les applications comme Google maps et Waze prennent à se mettre à jour en fonction des travaux?	La Ville de Québec travaille très fort pour garder les applications à jour et développer le réflexe de les alimenter dès que nécessaire. La Ville s'est dotée de supers utilisateurs qui permettent d'ajuster rapidement les informations transmises. Par ailleurs, les applications de mobilité sont des outils très réactifs aux utilisateurs, donc les usagers du tronçon concerné (automobilistes, piétons, cyclistes) sont invités à signaler les informations manquantes dès qu'ils s'en rendent compte.

3.6 Période d'échanges et exercice sur les enjeux

Avant de clore la rencontre, Mme Boileau demande si les membres souhaitent aborder des enjeux particuliers lors de la prochaine rencontre. Un seul membre avance qu'il serait bien de faire un suivi sur les commentaires et signalements reçus. Mme Boileau indique qu'un retour sur ces informations sera une pratique récurrente. Les signalements, la reddition de compte et le retour sur les actions de suivis seront à l'ordre du jour de tous les comités.

Aucun autre élément n'est soulevé.

M. Garneau souligne qu'il est possible d'écrire en tout temps à la coordination du comité pour proposer un sujet à aborder.

Actions de suivis :

Quoi	Responsable
Ajouter explicitement la notion de prévisibilité en lien avec l'information sur les travaux aux objectifs du mandat du comité.	Transfert
Vérifier si les propriétaires des bâtiments faisant l'objet de relevés préalables pourront avoir accès aux rapports produits par les inspecteurs.	Kiewit
Documenter et communiquer les données d'utilisation du site Web au besoin.	CDPQ Infra
Évaluer la possibilité de tenir les comités de jour plutôt que de soir	CDPQ Infra

4. Mot de clôture et date du prochain comité :

M. Savard-Todd remercie les participants pour leur présence et souligne que les échanges ayant eu lieu sont prometteurs pour la suite.

Avant de clore la rencontre, Mme Boileau informe les membres qu'un sondage pour déterminer la date du prochain comité sera envoyé sous peu. De plus, un questionnaire de rétroaction est partagé aux membres pour connaître leur avis sur l'organisation et l'animation de cette première rencontre de comité.

Annexe

Intérêts et attentes des membres dans le cadre du Comité : tour de table

Intérêts

transposer l'info reçue vs les parties prenantes
onest au ♥ du projet
mode solutions / proposer des solutions.
édifices à bureaux fonction publique
plusieurs immeubles sur le tracé.
↳ Redescendre l'info.
Quartier SJB: inquiétudes vieux
immeubles + circulation ds le quartier

Attentes

Avoir l'info pour la transmettre en temps
requis. (exigences des ministères ex.).

Canal.

Prévisibilité.

équilibre ds la composition

Intérêts:

mandat. (15 mots)
nouveau résident / connaissance urbanisme.
↳ sur le CA de son immeuble.
↳ transmission des BONNES
informations. exactitude
citoyenne (10 ans) Bâtiment récent
↳ membre du CA les propres.
↳ pas de voiture.
↳ famille enfant à l'école.

Attentes.

HLM dans le secteur.

- Exactitudes des infos.
transmettre les bons messages.
- Pouvoir coordonner avec les
autres coproprios.
- mitigation.
- Rapporter l'info aux tech. et conte
maîtres pour les résidents et employés.